

SYNTHÈSE

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES FRAIS SCOLAIRES



La consultation publique sur les frais scolaires s'est tenue du 7 janvier au 25 janvier 2019 sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le nombre total de répondants à cette consultation est de 33 324. Ils ont formulé **36 895 recommandations**.

FAITS SAILLANTS

Profil des répondants

- **33 324** répondants ont participé à la consultation en ligne.
- **89,1 %** d'entre eux ont répondu au questionnaire en français et **10,9 %** ont répondu au questionnaire en anglais.
- **83,1 %** sont parents d'au moins un enfant fréquentant l'école publique.
- **27 %** des répondants travaillent dans le réseau scolaire et près de **15 %** des répondants sont des enseignantes ou des enseignants.

Niveau de satisfaction des répondants concernant le partage actuel des frais scolaires entre l'école et les parents

- Une majorité de répondants (56,3 %) sont très satisfaits ou plutôt satisfaits du partage actuel des frais scolaires entre l'école et les parents.
- Le niveau de satisfaction est plus élevé chez les parents (60,2 %) que chez les répondants n'ayant pas d'enfants qui fréquentent l'école (37,4 %).



Résultats

Pour chacun des **15 énoncés** du questionnaire, les répondants devaient choisir un maximum de deux principes parmi les suivants :

- a) Tous les élèves doivent y avoir accès.
 - b) La décision doit se prendre au niveau de l'école.
 - c) On doit réduire les effets sur l'environnement et éviter le gaspillage.
 - d) Le coût doit être le moins élevé possible et correspondre aux frais réels.
 - e) L'application doit être la même dans toutes les écoles publiques.
 - f) Ce service ou ce bien pourrait occasionner certains frais.
 - g) Une opération administrative ne devrait pas occasionner de frais.
- Pour l'ensemble des **15 énoncés**, le principe d'accessibilité (« Tous les élèves doivent y avoir accès ») est l'un des deux principes ayant la fréquence de réponse la plus élevée, variant de **17 %** pour le transport scolaire à l'heure du dîner à **39,7 %** pour les articles liés à la sécurité.
 - De façon générale, les répondants s'entendent aussi pour dire que les coûts doivent être les moins élevés possibles et correspondre aux frais réels.
 - Pour les frais d'inscription d'un enfant à l'école, les répondants ont indiqué dans une plus grande proportion qu'une opération administrative ne devrait pas occasionner de frais (18,3 % pour cette option contre 15,1 % pour l'option du coût le moins élevé possible).
 - Au sujet des activités et des sorties pendant les heures de classe, **39 %** des répondants sont d'avis que ces services peuvent occasionner certains frais. Les charges doivent respecter les coûts réels.
 - Concernant l'énoncé portant sur le transport scolaire à l'heure du dîner, **39 %** des répondants sont d'accord avec le fait que ce service occasionne certains frais.




Principales recommandations et commentaires formulés par les répondants

- Sur les **36 895 recommandations** touchant aux frais scolaires qu’ont formulées les 33 324 répondants :
 - **Une plus grande proportion** des recommandations est favorable en général à ce que des frais soient exigés pour l’éducation.

On observe que ces recommandations étaient nuancées et proposaient souvent des mesures compensatoires pour les familles à revenu plus modeste. Plusieurs de ces recommandations indiquaient que ces frais ne doivent pas être un obstacle à l’accessibilité à l’éducation.
 - **Une proportion appréciable** est favorable en général à la gratuité et à l’accessibilité à l’éducation.

La plupart de ces recommandations rappelaient que l’éducation est un investissement pour la société.
 - **Plusieurs** sont favorables en général à une plus grande uniformité dans la gestion des frais scolaires.
- Il ressort des recommandations que l’éducation gratuite est une valeur importante pour les répondants. Néanmoins, les recommandations démontrent que cette gratuité n’a pas à être totale. Une grande partie des répondants est d’avis que des frais scolaires peuvent être imputés aux parents :
 - **49 %** sont favorables à certains frais pour le matériel scolaire;
 - **66,2 %** sont favorables à certains frais pour les sorties et les activités scolaires;
 - **67,3 %** sont favorables à certains frais pour les projets pédagogiques particuliers (exemples : Sport-études et arts-études).
- Plus du quart (26,7 %) des recommandations portant sur les effets scolaires dénoncent le gaspillage du matériel scolaire (retour de matériel inutilisé en fin d’année scolaire ou recours au numérique en remplacement du papier).

- 
- Une majorité des recommandations (57,9 %) portant sur les services de garde en milieu scolaire et sur le transport scolaire penchent en faveur d'une gratuité de ces services. L'analyse laisse présumer que la majeure partie de ces recommandations est plus spécifiquement favorable à la gratuité des services de surveillance du dîner au primaire.

CONCLUSION

Les résultats de la consultation publique rejoignent les commentaires émis par les partenaires du réseau scolaire* lors des rencontres de consultation qui se sont déroulées en décembre 2018 et en janvier 2019. Voici, en résumé, les trois principaux constats qui se dégagent des consultations :

- Il y a consensus en faveur du maintien de l'accès gratuit à l'éducation, accompagné cependant de la reconnaissance du fait que certains frais puissent être exigés pour des biens ou des services autres que ceux offerts de façon générale dans une école. Le fait qu'il puisse exister des limites au principe de la gratuité et que certains frais scolaires soient assumés par les parents à certaines conditions est donc généralement accepté.
- Les avis et les opinions exprimés démontrent une volonté claire de préserver les projets et les activités développés dans les milieux, qui font l'objet actuellement de choix locaux, pour autant que les frais qui pourraient y être associés soient balisés. On tient ainsi à ce que les précisions apportées ne restreignent pas la marge de manœuvre des écoles, et à ce que les frais soient les moins élevés possibles.
- Bien qu'on reconnaisse toute l'importance des sorties et des activités scolaires, on insiste cependant sur la nécessité d'apporter des clarifications concernant la question des frais pouvant faire l'objet d'une contribution financière demandée aux parents à ce sujet.

* Fédérations et syndicats de l'enseignement, représentants des commissions scolaires, représentants des associations de directions d'établissement, regroupements de comités de parents et Association québécoise de la garde scolaire.